

# Plaidoyer contre le respect des pauvres

La vague néolibérale a entrepris de substituer conceptuellement la lutte contre la pauvreté à la lutte contre les inégalités. Autopsie d'un combat impossible aux conséquences aveuglantes.

DANIEL ZAMORA

**E**n 1987, alors que se développe un débat important sur la question de la pauvreté en Belgique, une plateforme, « Solidarité en plus, pauvreté en moins », est créée par diverses associations<sup>1</sup>. Elle revendique l'arrêt de la démarche voulant qu'on « traite les pauvres » plutôt que de poser le problème de la pauvreté comme « problème global de notre société ». Dans ce cadre, il devenait alors évident et naturel qu'« il n'y a qu'une solution pour que les pauvres soient moins pauvres : c'est que les riches soient moins riches »<sup>2</sup>.

L'idée qu'il était impossible de séparer la question de la pauvreté de celle des inégalités, courante jusqu'à la fin des années 80, est devenue aujourd'hui l'exception. Cette évolution cadre parfaitement avec le consensus néolibéral de notre classe politique qui préfère parler de « lutte contre l'exclusion sociale » et de « respect » des pauvres, transformant une vision fondée sur un rapport social (pauvres/riches) en une discussion sur les déficiences individuelles des « pauvres ». À la lutte contre les inégalités,

s'est logiquement substituée une lutte pour le respect et l'aide aux « pauvres » et aux « exclus ». Les concepts, problématiques et manières d'appréhender la pauvreté n'induisent pas uniquement une manière de percevoir le problème, mais également, ses solutions possibles. Loin d'être neutres, les discours publics façonnent un certain imaginaire social vis-à-vis des « pauvres » et des origines de leurs « maux ». Les récents textes, déclarations et rapports officiels en matière de lutte contre la pauvreté posent en ce sens question quant aux développements sémantiques significatifs dont ils attestent. C'est dans cette perspective que nous voudrions plaider contre le respect des pauvres !

## « RESPECTER » POUR MOINS REDISTRIBUER

Dans sa note de politique générale, Maggie De Block énonce que « vivre en situation de pauvreté peut constituer un facteur de discrimination »<sup>3</sup>. Si cette phrase semble triviale par son évidence même, elle pose cependant question quant à la conception de la pauvreté et du modèle de justice sociale qu'elle sous-tend. En ef-

fet, Maggie De Block fait référence à la « discrimination » dans le cadre du projet des « experts de vécu ». Son projet s'ancre explicitement « dans une politique de diversité et de lutte contre les discriminations »<sup>4</sup>. La rhétorique ainsi développée entend donc clairement lier les enjeux de la « diversité » – associés aux questions ethniques, religieuses et culturelles – au problème de la pauvreté. La notion de « diversité » n'est donc pas, dans ce contexte, anodine. Bien au contraire, l'idée d'étendre la vision de la lutte contre les discriminations ethniques et pour la « diversité » culturelle aux enjeux de la pauvreté semble faire son chemin depuis quelques années déjà.

Dans le plan fédéral de lutte contre la pauvreté de 2010 (porté alors par Philippe Courard) se trouvait déjà l'idée qu'il faudrait « tout d'abord, faire évoluer les mentalités, dépasser les a priori, reculer les stéréotypes, vaincre les appréhensions et les craintes face à un être différent, atypique, "hors norme" ... »<sup>5</sup> Au même titre que pour les questions du multiculturalisme, il s'agirait donc également de « respecter » le pauvre, de refuser la « stigmatisation »,





« chaque individu est un citoyen à part entière. À ce titre, il mérite le respect de tous ». Les experts du vécu s'inscrivent très clairement dans la volonté de « faire disparaître les préjugés ». Le langage devient alors également un objet

bilisation » des enfants et des jeunes vis-à-vis de la condition des pauvres, lors desquelles ils auraient « acquis une plus grande ouverture d'esprit »<sup>10</sup> et une plus « grande sympathie » pour les personnes défavorisées. Par ce biais

il s'agirait alors de construire « de véritables échanges d'expériences » permettant de se confronter « à une vie très différente » permettant ainsi de « mieux comprendre et respecter » les pauvres<sup>11</sup>.

Si l'égalité ethnique et culturelle requiert effectivement le respect de la différence, les inégalités sociales – et les identités qui s'y attachent – présupposent leur abolition et non leur respect.

central des politiques publiques, en ce qu'il serait vecteur de « stigmatisation » du pauvre<sup>8</sup>.

Le meilleur exemple de cette rhétorique s'exprimait alors déjà très clairement à cette époque : « Personne ne pourra jamais décréter l'éradication de la pauvreté, objectif ultime et idéal, mais chacun peut être acteur de changement par l'écoute, l'attention, le dialogue, premiers pas indispensables sur le chemin de l'accompagnement vers l'autonomie. »<sup>9</sup> Cette conception mène alors les pouvoirs publics à développer des actions de « sensi-

#### PAUVRE IS BEAUTIFUL ?

Le cœur du problème de cette rhétorique réside dans le fait que si l'égalité ethnique et culturelle requiert effectivement le respect de la différence, les inégalités sociales – et les identités qui s'y attachent – présupposent leur abolition et non leur respect. Que dirait-on si on prônait le respect des intouchables ou des esclaves ? Cette idée serait en réalité profondément conservatrice puisque, loin de plaider l'abolition des castes ou de l'esclavage, elle se contenterait du respect de

1 « Solidarité en plus, pauvreté en moins », *La Libre Belgique*, 8 juillet 1987 composé du Mouvement ouvrier chrétien (Moc), d'ATD Quart monde, de la Ligue des familles ou encore de Présence et action culturelles (Pac).

2 *Op. cit.*

3 Maggie De Block, Chambre des représentants de Belgique, note de politique générale, *Intégration sociale, lutte contre la pauvreté et économie sociale*, Chambre, 3<sup>ème</sup> session de la 53<sup>ème</sup> Législature, 12 janvier 2012, Doc 53 1964/022, p. 18.

4 *Op. cit.*

5 Plan fédéral de lutte contre la pauvreté, 2010, p.12.

6 *Op. cit.*, p. 12.

7 *Idem*, p. 41.

8 *Idem*, p. 52.

9 *Idem*, p. 12.

10 Plan d'action : Comment votre CPAS peut-il faire de l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale un véritable succès ? (Campagne nationale « Moi aussi »), 2010, p. 42.

11 Plan d'action..., *op. cit.*



► ceux qui en occupent les places les plus défavorisées. Or c'est précisément cela qui fait problème dans le discours sur le « respect » de l'« identité » « hors norme » ou dite « atypique » des pauvres. Ce qui choque notre ministre, c'est donc moins l'inégalité – mot qu'elle ne prononce pas une seule fois dans sa note de politique générale – au fondement de la pauvreté, que les préjugés identitaires et le mépris social que subissent les pauvres. Or, s'il est évident qu'on mérite le respect en ce qui concerne son origine et sa culture, respecter l'identité du pauvre a-t-il vraiment un sens ? Le pauvre veut-il vraiment être respecté dans sa pauvreté ou sortir précisément de celle-ci ? À l'instar de « *black is beautiful* », devrions-nous donc aujourd'hui dire « *pauvre is beautiful* » ? C'est paradoxalement ce que semblent penser les organisateurs

---

Parler de la pauvreté sans parler de l'augmentation des inégalités favorise une vision consensuelle d'un problème dont l'origine reste opportunément obscure.

---

du concours « Miss SDF », cherchant à récompenser la sans-abri la plus déterminée à développer « une vie sociale » afin de « sensibiliser » le public sur ces femmes que nous devrions respecter<sup>12</sup>. De ce point de vue, comme le notait Walter Benn Michaels, « *quand on commence à redéfinir le problème des différences de classe comme un problème de préjudice découlant de stéréotypes, [...] vous devez juste vous battre pour savoir si les pauvres doivent être traités avec mépris ou respect* »<sup>13</sup>.

Aujourd'hui, parler de pauvreté



devrait pourtant nécessairement nous mener à discuter des enjeux de la lutte contre les inégalités.

#### LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS AVANT TOUT

En ce moment, plus une seule déclaration ou rapport fédéral concernant la pauvreté ne fait l'économie de nombreuses références à l'« exclusion sociale ». La lutte contre la pauvreté se transforme alors en une lutte pour les « exclus » de la société. Si la notion doit être considérée avec nuance, son usage public pose problème à de nombreux niveaux dans la mesure où elle implique une conception implicite du problème et de sa solution.

Au-delà des contestations déjà anciennes de la pertinence du concept d'un point de vue strictement scientifique<sup>14</sup>, l'« exclusion », lorsqu'elle est utilisée comme concept général d'appréhension de la pauvreté, a également pour inconvénient – ou avantage ? – de focaliser l'attention sur un état plus qu'un processus et isole les « exclus » des rapports sociaux qui les conduisent dans cette situation. Cette vision implique donc l'idée d'une société harmonieuse et unifiée de laquelle les pauvres seraient exclus elle empêche précisément de comprendre le phénomène de pauvreté comme le résultat d'un enjeu de lutte au sein de la société pour la répartition des richesses.

Il n'est en ce sens pas étonnant que l'on puisse lire dans les rap-

ports fédéraux que « *faire reculer la pauvreté, c'est une responsabilité collective de notre société qui implique une solidarité forte entre tous* ». Cette citation permet en réalité de penser la solution en termes de solidarité entre les « exclus » et le reste de la société sans poser la question des écarts entre les positions dans la société, des inégalités entre « pauvres » et les plus nantis. Deux problèmes qu'il convient de penser ensemble y sont séparés : d'une part la croissance des inégalités au sein de la société et de l'autre l'augmentation croissante de la paupérisation des classes populaires. Parler de la pauvreté sans parler de l'augmentation des inégalités favorise une vision consensuelle d'un problème dont l'origine reste opportunément obscure. Aujourd'hui, seule la responsabilité individuelle des pauvres est discutée. Que ce soit par le biais, d'« accidents de la vie » ou de « culture de la dépendance », il s'agit toujours d'« activer » les allocataires.

Le programme de Maggie De Block se situe parfaitement dans cet esprit. Parmi ses priorités, se retrouvent « *l'activation en tant qu'arme pour sortir du cercle de la pauvreté* » ou « *la lutte contre la fraude sociale afin que les moyens puissent être alloués à ceux qui en ont vraiment besoin* », mais surtout pas la lutte contre les inégalités.

Cette « activation » reproduit par ailleurs un autre lieu commun souvent entretenu par la notion d'exclusion : l'idée que les pauvres sont inactifs. Cette illusion particulièrement utile aux discours idéologiques de « res-

ponsabilisation» des pauvres cache cependant la réalité moins réjouissante des «travailleurs pauvres». L'annuaire fédéral sur la pauvreté de 2012 indique

**Vouloir lutter contre la pauvreté sans remettre en cause les inégalités économiques, c'est précisément masquer l'origine réelle de la pauvreté.**

qu'«une personne sur cinq, vivant sous le seuil de pauvreté, travaille (à temps partiel ou à temps plein) [et qu'] un des principaux facteurs responsables de cette situation est l'augmentation des emplois précaires»<sup>17</sup> Lutter contre la pauvreté, c'est donc surtout lutter contre les inégalités sociales et les mécanismes qui les produisent.

Cette question est d'ailleurs au cœur du livre de Richard Wilkinson et Kate Pickett, *The Spirit Level*, qui remarquait que la majorité des problèmes sociaux auxquels font face nos sociétés (santé, violence, drogues...) sont fortement liées, non au nombre de pauvres, mais plus précisément au degré d'inégalité dans la société (voir l'interview de Richard Wilkinson dans ce numéro)<sup>18</sup>. Plus une société est inégale, plus elle risque de faire face à des questions de ce type. L'originalité de l'ouvrage tenait précisément en ce qu'il présentait cette question dans une perspective relationnelle, en lien avec la croissance des inégalités économiques et non séparément<sup>19</sup>.

En réalité, vouloir lutter contre la pauvreté sans remettre en cause les inégalités économiques, c'est précisément masquer l'origine réelle de la pauvreté. À ce titre, nous ne pouvons que sous-

rire pleinement au mot de Robert Castel selon qui la lutte contre la pauvreté doit surtout être une lutte préventive, qui agit en amont «sur les facteurs de dérégulation de la société salariale, au cœur même des processus de la production et de la répartition des richesses sociales»<sup>20</sup>. Seule la conception néolibérale permet

l'idée d'une lutte contre la pauvreté sans redistribution des richesses... ■

---

12 [www.missdofbelge.be](http://www.missdofbelge.be). Depuis, Thérèse, dernière Miss SDF en date, après avoir gagné un an de loyer gratuit a fini par être expulsée de chez elle.

---

13 Walter Benn Michaels, *London Review of Books*, «What Matters?», Vol. 31, n°16, 2009, pp. 11-13.

---

14 Voir sur ce point : Robert Castel, «Les pièges de l'exclusion», *Lien social et politique-RIAC*, n°34, automne 1995 ; Bruno Karsenty, «Le piège de l'exclusion», *Futur antérieur*, n°35-36, Paris, 1996 ; Alain Bihl, Roland Pfefferkorn, «L'exclusion. Les enjeux idéologiques et théoriques d'un "nouveau paradigme" sociologique», *Revue des sciences sociales*, n°28, 2001.

---

15 Plan fédéral de lutte contre la pauvreté, 2010, p. 12.

---

16 *Op. cit.*, p. 4.

---

17 Pauvreté en Belgique, Annuaire 2012.

---

18 Richard Wilkinson, Kate Pickett, *The Spirit Level. Why greater equality make societies stronger*, Allen Lane, 2009.

---

19 R. Wilkinson et Kate Pickett, *op. cit.*

---

20 Robert Castel, *La montée des incertitudes. Travail, Protections de l'individu*, Paris, Seuil, 2009, p. 359.